

# Le temps qu'il fait et le droit des obligations : de l'influence du changement climatique sur l'appréhension des phénomènes météorologiques (Document en Français)

## ▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/3c851137-24fe-42b6-84c5-5e76816bbab5>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

## ▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Stevignon Anne](#)

Date de soutenance : 13-12-2019

Directeur(s) de thèse : [Molfessis Nicolas](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris : 1992-....\)](#)

## ▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

**Mots-clés libres** : Droit des obligations, Droit des assurances, Changement climatique, Droit de l'environnement, Contentieux climatiques, Responsabilité des entreprises, Force majeure, Catastrophe naturelle

**Mots-clés** :

- Obligations (droit)
- Changements climatiques - Droit
- Assurance -- Droit
- Risques climatiques - Droit


**Résumé** : De la confrontation du temps qu'il fait et du droit des obligations émerge une analyse féconde à une époque où le climat est de plus en plus au cœur des préoccupations. L'appréhension du temps qu'il fait par le droit des obligations se décline traditionnellement au passé et à l'avenir : au passé, lorsque le phénomène météorologique dommageable est survenu, il s'agit alors de lui apporter un remède lorsqu'il est qualifié d'anormal ; à l'avenir, lorsque le temps qu'il fait est principalement vu comme un risque qu'il s'agit de circonscrire pour ne pas mettre en danger l'opération contractuelle projetée. Le changement climatique est appelé à exercer une influence sur ces deux dimensions. En premier lieu, les principaux remèdes actuellement apportés aux conséquences dommageables de certains phénomènes météorologiques qualifiés d'anormaux sont appelés à évoluer, tandis que le changement climatique engendré par les émissions de gaz à effet de serre transforme la perception du temps qu'il fait. Ce constat conduit à s'interroger sur le rôle que pourrait jouer la responsabilité civile dans l'éventuelle réparation des dommages attribués aux dérèglements climatiques. En second lieu, si l'appréhension des risques météorologiques par le contrat connaît un nouvel essor sous l'influence du changement climatique, le droit des obligations est désormais confronté à l'apparition d'un nouveau risque, celui de l'aggravation du changement climatique. Tant le contrat que la responsabilité civile sont conduits à participer à la prévention de ce risque.

## ▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

## ▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star  
Identifiant : 2019PA020071  
Type de ressource : Thèse

